

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 NOVEMBRE 2016

L'An deux mil Seize, le 16 Novembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 10 Novembre 2016)

PRESENTS (es) : Mesdames DEVILLE, MOINDJIE, DESOY, TILLY, CAILLAT.
Messieurs GILLET, FERY, GOURDIER, LECLERC, BINET, PIGER, ARZILLIER

ABSENTS : M. SEVERIN (Pouvoir à Mme DESOY), M. BAUDOU (Pouvoir à M. GOURDIER), M. LE BOT (Pouvoir à M. ARZILLIER)

M. Bertrand GOURDIER a été nommé Secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Aménagement de terrains communaux :

Madame le Maire a invité les représentants de Nord Est Aménagement Promotion à venir présenter au Conseil Municipal les deux projets d'aménagement de terrains communaux réalisables sur notre commune.

Il s'agirait de deux lotissements libres de constructions, un situé sur le site du terrain de tennis et le second sur l'espace vert Rue des Bavolets.

L'avant-projet sommaire sur le site du terrain de tennis engloberait également une parcelle voisine privée acquise par Nord Est Aménagement Promotion et permettrait un lotissement de 14 parcelles dont deux seraient destinées à des logements sociaux pour les seniors. L'avant-projet sommaire sur le terrain rue des Bavolets permettrait un lotissement de 11 parcelles dont deux seraient également destinées à des logements sociaux pour seniors.

Après cette présentation, les membres du Conseil Municipal ont engagé un large débat, sur l'aménagement de ces terrains et sur les propositions financières que l'on comparera au prix du marché

Les membres du Conseil Municipal seront invités à en rediscuter lors d'une prochaine réunion de travail afin de pouvoir délibérer sur ce dossier lors du prochain Conseil Municipal.

Eclairage de la Place Communale :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la place, il avait été acté d'intégrer un éclairage par la pose de spots.

Une consultation a été faite auprès de trois entreprises et les offres doivent nous parvenir pour le Vendredi 25/11/2016. La commission d'appels d'offres se réunira la semaine suivante afin de décider de l'attribution du marché.

Questions diverses :

- **Nouveau Régime Indemnitaire** : La délibération ne sera prise qu'au prochain Conseil Municipal car nous sommes toujours dans l'attente du décret d'application concernant les Adjointes Techniques Territoriaux.
- La date des vœux initialement prévue le lundi 9 Janvier a été modifiée en raison de l'installation du Conseil Communautaire de la communauté urbaine « Grand Reims », et fixée au **Mardi 3 Janvier 2017**.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le LUNDI 19 Décembre 2016.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 23 Novembre 2016 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 23 Novembre 2016

LE MAIRE,